BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 958

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

800 230 468 RCS Paris.
FUTUREISGOOD.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 430000.00 EUR.
Adresse : 40, quai de Jemmapes, 75010 Paris.
Précédent propriétaire : 880 019 617 RCS Paris. **BRAINFIRE.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : FutureIsGood Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 40 quai de Jemmapes 75010 Paris Capital : 430000.00 EUR Numéro unique d'identification : 800230468 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : BRAINFIRE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 40 quai de Jemmapes 75010 Paris Capital : 23325.00 EUR Numéro unique d'identification : 880019617 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1129055.00 EUR - passif de 147355.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La parité de fusion a été déterminée par référence aux valorisations respectives des sociétés Brainfire et FutureIsGood. Il ressort de cette évaluation que : la valeur d'une action de la société Brainfire s'élève à : Valeur de l'actif net apporté : 981 700 € Nombre d'actions : 31 100 actions soit une valeur de l'action de 31,56 € - la valeur d'une part sociale de FutureIsGood s'élève à : La valeur de FutureIsGood est de 594 412 € pour 430 000 actions soit une valeur de l'action de 1,38 € L'apport étant de 981 700 €, il sera créé un nombre d'action de FutureIsGood de : 981 700 €/1,38 soit =711 376 parts nouvelles de 1 euro de nominal. Le capital social sera donc porté de 430 000 euros à 1 141 376 euros. La totalité des parts nouvelles sera attribuée à l'associé unique de la société FutureIsGood. Les 711 376 parts sociales nouvelles seront créées jouissance du 1er janvier 2020 et seront entièrement assimilées aux titres déjà existants. Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires de la société absorbante, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toute retenue d'impôts, en sorte que tous les titres de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tout remboursement effectué pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre la valeur nette des biens apportés 981 700 euros et la valeur nominale globale des actions rémunérant cet apport 711 376 euros, soit 270 324 euros constitue une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la société absorbante à un

compte intitulé "Prime de fusion" sur lequel porteront les droits des associé anciens et nouveaux de la société absorbante. . Date du projet commun de fusion : 15.05.2020. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société FutureIsGood : 15.05.2020 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société BRAINFIRE : 15.05.2020 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..

